

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION

N° 04

Séance du 28/01/2017

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 38

Présents : 16

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation
20/01/2017

Date d'affichage
28/01/2017

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an 2017, le 28 janvier 2017 à 10h00, l'Assemblée Délibérante de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

Etaient présents :

ABDOU Mikidachi, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. AHMED-COMBO Ali, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, Mme BAMANA Anchya, M. HAMADA Dahalane Patrick, HAMIDOU Mouhamadi Ali, M. HAROUNA Zaidani, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. MADI Saïd, Mme MAHADI Salima, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. MATTOIR Abdullah, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, M. YOUSOUFOU Soulaïmana

Procuration(s) :

Mme AHMED Aïda donne pouvoir à Mme BAMANA Anchya, Mme DOUKAINI Kamaria donne pouvoir à M. HAMADA Dahalane Patrick, Mme MADI ASSANI Binti donne pouvoir à M. MADI Saïd, M. HAROUNA Attoumani donne pouvoir à M. AHMED-COMBO Ali, M. ANTOINE Ibrahim Salim donne pouvoir à M. HAROUNA Zaidani

Etai(ent) absent(s) :

M. ABDALLAH Saïd, Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme AHMED Fatima, Mme ALI Fatima, ALI-MALLOU ASSANI Assani, Mme BACAR Inchat Solihi, Mme CHANFI Dahabia, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. KAMARDINE Mansour, Mme MADI MARI Moissoukari, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MASSIALA Sadanati, MIKIDADI Madihali, Mme MROIVILI Amina Moilim, Mme MVOULANA Chakila Laila, M. SAID Mohamed, Mme SAINDOU Dhoirifia

Etai(ent) excusé(s) :

Mme AHMED Aïda, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme DOUKAINI Kamaria, M. HAROUNA Attoumani, Mme MADI ASSANI Binti

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. MADI Saïd

Objet : Modification de la délibération n° 014 portant vote des participations des communes à la Communauté

Il est rappelé que les participations des communes au budget de la Communauté de Communes du Centre-Ouest au titre de l'exercice 2016 ont été précisées dans la délibération n° 014 du 09 avril 2016 dont voici rappelés les montants :



**Charges transférées
(compétence « collecte
et traitement des
déchets » et transfert de
personnel)**

**Total
participations**

CHICONI	1 020 411,88 €	807 823,14 €
MTSANGAMOUI	890 245,98 €	703 233,17 €
OUANGANI	1 495 710,96 €	1 188 743,33 €
SADA	1 243 167,04 €	969 140,83 €
TSINGONI	1 602 345,09 €	1 274 250,53 €
TOTAL	6 251 880,95 €	4 943 191,00 €

Or, entretemps, le SIDEVAM976 avait délibéré le 19 mars 2016 (délibération n° 14/SIDEVAM976/2016) pour réduire le montant de la contribution de la communauté à la baisse. Ce qui a pour conséquence de réduire les montants des participations des communes membres à hauteur de – 438 450 € (se référer à la Décision modificative n° 01).

Après en avoir délibéré, le conseil de la Communauté des Communes du Centre-Ouest, décide de modifier les montants des participations des communes membres comme suit :

Commune membre	Montant participation
CHICONI	570 211,63 €
MTSANGAMOUI	499 393,05 €
OUANGANI	830 033,00 €
SADA	713 392,36 €
TSINGONI	888 265,71 €
<i>Total</i>	3 501 295,75 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à TSINGONI, le 28/01/2017
 Le Président,

M. ANTOYISSA Zainoudine

